

de M. de Pérignan (1), son neveu, au duché de Fleury qu'il vient d'ériger en sa faveur.

S. M. a écrit de sa main à M. de Maurepas qu'il avait depuis longtemps l'intention de donner à M. le Cardinal cette marque d'amitié et qu'il le chargeait de le lui apprendre à Issy où il était. M. de Maurepas partit sur-le-champ pour porter cette nouvelle au prélat qui pleura beaucoup de joie et de reconnaissance, et s'étant rendu sur le-champ à Versailles, auprès du roi, pour le remercier, il voulut lui prendre la main pour la baiser, mais le roi la retira et embrassa très-tendrement M. le Cardinal qui lui fit une seconde édition de larmes encore plus touchante que la première. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que tout Paris a vu cette élévation avec plaisir, et la cour sans envie et sans murmures.

M. le Cardinal en fit part sur-le-champ à l'archevêque de Paris, en l'assurant que ce qui l'avait le plus flatté dans la grâce dont S. M. venait de l'honorer, était qu'elle était venue de son mouvement et qu'il n'avait jamais témoigné au roi la moindre chose qui pût approcher du désir qu'il pût en avoir; aussi fait-on dire au roi que c'est la seule chose qu'il ait faite où il n'ait pas eu besoin de conseil.

Roy a été chargé avec le musicien Francœur de composer un opéra qui sera exécuté à Versailles dans le manège de la grande écurie, où l'on va dresser un théâtre pour l'y exécuter : on prépare aussi de grands divertissements à Paris, des feux à la ville et un *Te Deum* à Notre-Dame pour la paix ; on en a déjà fait la répétition.

---

(1) Jean Hercule de Rosset, marquis de Pérignan et de Rocozel, chevalier des ordres, gouverneur de Lodève, mort en 1748. Les lettres d'érection sont du mois de février 1736.